

PROGRAMME

JOURNÉE DE RÉFLEXION AUTOUR DE LA PROTECTION JURIDIQUE

Un métier pas comme les autres, et des partenaires...

À PARTIR DE 8 H 45 : ACCUEIL CAFÉ

Ouverture de la journée : Mme Séverine ROGER-MATEILLE Vice-Présidente du Département en charge de l'Autonomie

Introduction : M. Nicolas RAYNAUD Directeur des services Udaf 11,
Mme Valérie ROLLAND Directrice APAM 11, Mme Isabelle VIAL Directrice Atdi

DE 9 H 30 À 12 H 30

Présentation de la protection des majeurs : métier, contours de missions...

Un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) de chaque association

Les attentes de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) sur la protection juridique des majeurs

Mme Lucille CALLEJON Responsable de l'Insertion Sociale et Hébergement (ISH) – Service politiques Sociales et Emploi

Table ronde : la protection juridique des majeurs

Un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) de chaque association

12 H 30 À 13 H 30 : PAUSE DÉJEUNER OFFERT SUR PLACE

DE 13 H 30 À 16 H 30

Travaux sur le guide du signalement : Mme Marie Isabelle ESCALES Chef de Service Action sociale – personnes âgées et personnes handicapées

Signalement et évènement indésirable : Agence Régionale de Santé (ARS)

Mme Alazaïs RAYNAL Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale, Responsable du Pôle « Animation et transformation de l'offre », Délégation Départementale de l'Aude

Cellule de situations complexes : Retour d'expérience de l'Udaf 34

Mme Annie AYGALENC

La réponse accompagnée pour tous : MDPH de l'Aude

Table ronde : l'articulation entre les services

MJPM, CD11, MDPH, ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

16 H 30 : CLÔTURE

Nicolas RAYNAUD Directeur des services Udaf 11,
Valérie ROLLAND Directrice APAM 11, Isabelle VIAL Directrice de l'Atdi



les coopérations en actions

Depuis près de dix ans, les 3 associations mandataires à la protection judiciaire des majeurs de l'Aude coopèrent pour faire progresser la coordination des interventions des acteurs, et favoriser l'accompagnement des personnes dans leurs parcours de vie.